Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260127-D_2026_005-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUESTEMBERT
Séance du Mardi 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 27 janvier à 20h00, le Conseil municipal de Questembert, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages de la Ville de Questembert, sous la Présidence de M. Boris LEMAIRE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice	29
Nombre de conseillers municipaux présents	21
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	03
Nombre de conseillers municipaux absents	05
Nombre de votants	24

Date d'envoi des convocations : Mercredi 21 janvier 2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Boris LEMAIRE, Jacky CHAUVIN, Jean-Pierre LE METAYER, Valérie JEHANNO, Maxime PICARD, Alain LOUIS, Rachel GUIHARD, Christelle LANOË, Patricia STEVANT, Anthony LECOINTRE, Corinne CHAUMIEN, Alain GUENEGO, Pierre-Alexandre PABOEUF, Marie-Christine DANILO, Anthony JUHEL, Patrick DUBOIS, Roger RICHARD, Frédéric POEYDEMENGE, Laurianne ROY-FLEURY, Vincent THEBAULT, Kevin MENANT

Procurations :
Mme Sylvaine TEXIER à Corinne CHAUMIEN
M. David BLANCHARD à M. Pierre-Alexandre PABOEUF
Mme Nathalie GUILLO à Mme Christelle LANOË

Absents :
Mme Jeannine MAGREX
Mme Brigitte DELAUNAY
Mme Monique LE BRECH
Mme Isabelle ELAIN
M. Benjamin VAUTRIN

Secrétaire de séance : M. Maxime PICARD

Délibérations publiées le : mercredi 28 janvier 2026

2026 – 005 PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DU DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN

Chaque fin d'année, le comité de pilotage Petites Villes de Demain (PVD), qui réunit élus et techniciens locaux ainsi que partenaires extérieurs, se rassemble pour se voir présenter l'avancement du programme PVD sur le territoire de Questembert Communauté.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260127-D_2026_005-DE

Pour rappel, la commune a adhéré au programme Petites Villes de Demain en mai 2021. Les objectifs du dispositif sont :
- d'améliorer la qualité de vie des habitants ;
- de renforcer les moyens de concrétiser les projets des communes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité sur le territoire ;
- de conforter les pôles des intercommunalités au sein de leur bassin de vie.
Le dispositif permet d'avoir un soutien en ingénierie grâce à une cheffe de projet dédiée, d'obtenir des financements fléchés et de mettre en réseau les partenaires.

L'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) est un document de synthèse du projet de dynamisation du territoire. Il a été signé le 11 avril 2023 entre l'État, la Région Bretagne, la Banque des Territoires et les communes de Questembert, Malansac et Questembert Communauté.
Elle s'organise autour de 5 axes stratégiques :

- Habitat : répondre à la forte attractivité du territoire ;
- Commerce/économie : conforter les centralités commerciales historiques et augmenter leur fréquentation ;
- Équipements/services : satisfaire les besoins et intégrer les transitions ;
- Cadre de vie/patrimoines/culture/identité/tourisme : favoriser les rencontres ;
- Mobilités : partager l'espace en tenant compte de toutes les mobilités.

L'ORT est une feuille de route évolutive d'une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2028. Le Programme Petites Villes de Demain a quant à lui été imaginé pour accompagner les élus tout au long de leur mandat, soit jusqu'en 2026.

Lors du comité de pilotage annuel qui s'est déroulé le jeudi 18 décembre 2025 à l'Asphodèle, l'État, les 2 communes (Questembert et Malansac), Questembert Communauté et les partenaires institutionnels ont fait le point sur l'avancement des projets et évoqué les perspectives pour l'année 2026.

L'ORT comptait initialement 37 actions dont 19 localisées à Questembert, 17 à Malansac et une action collective entre les deux communes et Questembert Communauté. 12 actions ont été ajoutées fin 2024, dont 6 portées par Questembert et 2 actions transversales (animation du programme et communication). En décembre 2025, 3 nouvelles actions y ont été ajoutées, dont une relative aux aménagements du secteur proche de la gare de Questembert. En complément, les fiches-actions ayant connu une avancée importante ou une évolution seront mises à jour.
Fin 2025, 65 % de l'ORT, soit 36 actions, sont réalisées ou matures (prêtes à être lancées ou déjà engagées). Par ailleurs, 7 actions sont suspendues.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260127-D_2026_005-DE

Par ailleurs, le périmètre de l'ORT de la commune de Questembert a été modifié pour intégrer la parcelle située au sud-est de la mairie (ancienne maison médicale) acquise par la commune en 2025.

Le volet ingénierie (financement d'études - hors poste de chef de projet) du programme a bénéficié à hauteur de 150 000 euros à la commune tandis que la cheffe de projet a permis d'obtenir plus de 450 000 euros de cofinancements complémentaires pour la commune via les appels à projets.

Une présentation de l'avancement du programme Petites Villes de Demain est faite lors du conseil municipal.

Le conseil municipal en a pris acte.

Monsieur le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie certifiée conforme,
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Fait à Questembert, le 28 janvier 2026.

Le secrétaire de séance
Maxime PICARD

Le Maire,
Boris LEMAIRE